

La g@zette

du Valbonnais

N° 101 – Mai 2016

Les vestiges d'un colombier à Valbonnais



En Valbonnays, au lieu-dit « Le Pigeonnier », un colombier était emmotté ...

Dans la plaine de Valbonnais, le regard de l'historien local découvre avec saisissement la belle forme immobile de la motte castrale [La G@zette du Valbonnais N° 100], une éminence mi-naturelle, mi-artificielle. Sa présence inattendue dans un paysage agreste jette un voile de mystères sur la *vallis bonnesii* tout en exhibant une solitaire fierté. Au loin, on entend encore quelques sonnailles, ballottées au cou des bêtes à la pâture. A deux pas de là, un laboureur donne de la voix pour intimider ses bœufs : un bœuf piqué trop souvent par l'aiguillon et les taons devient récalcitrant à l'ouvrage ! Les édifices en bois emmotés sur la butte aux pentes vives (tour en bois, palissades...) d'une grande vulnérabilité face au feu et aux assauts du temps, n'ont pas fait long feu. Sous le Colombier, des volatiles ont colonisé ce magnifique promontoire taillé par des serfs ou des manouvriers, corvéables sans même un merci. Le seigneur valbonnetin s'est retiré dans son château de pierre aux Nicolos, affichant sur son mollard la morgue aristocratique et insolente d'une tour de 28 m, dite Tour des Aynard.

Une maison couverte et un colombier

Après le décès d'Hugues Alleman dit Hugonin, survenu le 16 septembre 1363, la dévolution de la succession de ce grand seigneur de Valbonnais fut très controversée : contestations, palabres, arbitrages. Le 6 novembre 1364, le conseil delphinal prescrivit de réunir sous la main delphinale « *tous les châteaux, terres, revenus et droits, ayant appartenu à Hugues Alleman et de procéder à l'inventaire des meubles, garnissant ces habitations* ». (Charles Freynet, Les Alleman de Valbonnais p. 115 et suiv.). Les partisans du Dauphin invoquaient le droit régalien de main morte sur les fiefs nobles et anciens du seigneur valbonnetin, décédé sans postérité mâle. Parmi les opposants à ce droit de reprise du Dauphin, Guigues Alleman, seigneur de Corps et oncle du défunt, était le principal ayant droit aux fiefs contestés. Il signa le 4 octobre 1366, avec le procureur général à la chambre des comptes, une convention, aux termes de laquelle la jouissance des biens litigieux devait être partagée par moitié avec le dauphin de France.

Dans l'inventaire Marcellier, nous retrouvons la trace de cette transaction du 5 octobre 1366, au registre fol 34 et un « *estat sommaire des revenus de la terre de Valbonnais* » :

Plus avoit led¹ seigneur une maison et colombier² proche les vignes...

1. Ledit
2. pigeonnier

Plus le château ou estoit une grande tour...

Plus une maison couverte, deux chambres au dessus, et un colombier

Cet état sommaire montre l'existence d'un colombier en 1363. A-t-il été construit sous le seigneur de Valbonnais, *Hugo Alamandi*, alias Hugues Alleman dit Hugonin (1332 – 1363) ou au cours des siècles précédents ? L'histoire locale est muette à ce sujet. Le château delphinal, où était la grande tour, confinait au midi l'église du prieuré, sise aux Nicolos. [La G@zette du Valbonnais N° 97]. La famille Alleman, à l'instar d'Hugonin, en avait la jouissance, mais on le signale en mauvais état pour l'année 1366 [ADI B 2958]. Quant à la maison couverte et ses deux chambres en dessus, où se trouvait-elle ? Occupait-elle la plateforme inférieure de la motte, à quelques pas du colombier ? Avait-elle été bâtie au pied de la butte ou au cœur de l'ancienne basse-cour de la motte castrale ?

Les vignes du seigneur et le Pigeonnier

Au début du XV^e siècle, le domaine delphinal comprenait à Valbonnais « *Un colombier, encore ainsi désigné sur le plan cadastral de la commune, et les vignes des Meyères, situées au sud de ce bâtiment* ». (Les Alleman et la seigneurie de Valbonnais p. 26). Les vignes, elles courent... désormais partout, au midi, sur le coteau de la motte castrale et plus au nord « *la vigne delphinale du chateau d'Entraigues appelée de porte [...] située à Valbonnais au dessous de la vigne des Ouches joignant la vigne de Eychangijs du château de Valbonnais du couchant* ». (Albergement du 1^{er} juillet 1404 Registre fol.99/ inventaire Marcellier).

La fiente de pigeon, appelée colombine, riche en azote et en acide phosphorique, mais aussi en potasse et chaux, était très recherchée à l'époque, comme engrais, dans des cultures exigeantes comme la vigne ou le chanvre. Les jardins potagers et les vergers valbonnetins en profitaient aussi. Mais dans le temps des semences, ces volatiles causaient beaucoup de dégâts, enlevant et arrachant même le grain qui commence à pousser. Le dommage qu'ils faisaient aux terres emblavées n'était aucunement compensé par la production de cet or naturel !

Le droit de colombier en Dauphiné

Denis de Salvaing & de Boissieu, historien du Dauphiné, a traité du droit de colombier dans son ouvrage « De l'usage des fiefs et autres droits seigneuriaux » dans une première édition (1664), une seconde édition (1668) et une dernière édition revue, corrigée et augmentée (1731) laquelle nous propose l'extrait ci-dessous :

Il me reste à parler de celui de Dauphiné, qui est tel. Les Gentilhommes sont en possession immémoriale de bâtir des Colombiers, soit à pied ou sur piliers, comme bon leur semble, sans la permission du Haut-Justicier, soit qu'ils aient Fiefs ou non, comme étant une prerogative de leur naissance & condition, ni plus ni moins que le droit de la chasse, dont j'ai parlé au Chapitre 36.

Quant aux Roturiers, quelque étendue qu'ils aient de terres labourables, ils ne peuvent avoir des Colombiers, non pas même sur piliers ou solives, sans le congé du Seigneur Haut-Justicier, ou de Sa Majesté, si la Terre est de son Domaine. Ainsi je trouve dans un Registre de la Chambre des Comptes, intitulé *Secundus Albergamento- rum & Gardarum perpetuarum ab anno 1480. fol. 184.* que Claude

Notre langue française est une langue vivante ; dans la première édition de 1668, on rencontre des mots habillés à la mode orthographique de l'époque : celui, Gentils hommes, bastir, estant, j'ay, mesmes. La lettre v n'a pas encore remplacé la lettre muette u.

Un privilège nobiliaire, garde-manger de chair fraîche

Un *milites*, un alleutier ou plus tard le seigneur de Valbonnais a construit un colombier à pied, à cheval sur la motte castrale. Une lapalissade : l'image du colombier couronnant le fief avait supplanté les reliques sacrées d'un ancien donjon en bois, au glorieux passé ! En Dauphiné, contrairement au roturier, le noble avait le droit de faire bâtir un colombier, comme bon lui semblait. Diderot nous précise que « *Sous le terme de colombier à pié on entend communément un édifice isolé, soit rond ou quarré, qui ne sert qu'à contenir des pigeons, & où les pots & boulines destinés à loger des pigeons vont jusqu'au rez de chaussée* ». Les murs tapissés de ces trous ou logettes, permettant aux volatiles de nicher et de pondre, étaient lisses, sans la moindre saillie, pour résister aux prédateurs : chats, rats, belettes, fouines, martres, friands d'œufs de pigeons ou de tendres pigeonneaux, qui faisaient le délice des gourmets de

tout poil ! A une époque où le bœuf n'a pas encore acquis ses lettres de noblesses, le pigeonneau s'invitait donc à la table du seigneur, aux côtés de gibiers, variés et plus forts (chamois, lièvres...). Sa chair est délicate, presque fondante, fortement recommandée pour les malades et les convalescents. Goûteux, dirait-on aujourd'hui ! Mais la richesse en purine des pigeonneaux occis par étouffement l'interdit, bien sûr aux urémiques et aux goutteux.



Un signe extérieur de richesse

Combien as-tu de boulines, je te dirai qui tu es ? Jadis, une fille qui apportait dans sa dot, des pigeons, devait représenter un bon parti : le symbole féodal du colombier, les miraculeuses déjections de ces volatiles de bonne prolificité, l'assurance de « becqueter » de la chair fraîche sortie du garde-manger et peut-être même le message d'un pigeon voyageur, annonçant des fiançailles ou des épousailles. De quoi roucouler des jours heureux !

Symbole du pouvoir féodal et de richesse de son propriétaire, le colombier avait été dressé sur l'ancienne motte, lieu élevé et découvert, bien au sec, les volatiles adorant profiter au levant des premiers rayons du soleil, apparaissant derrière le *Colombier*.



En l'an de grâce 1404...

L'historien valbonnetin passa en revue tous les registres de la Chambre des Comptes de Grenoble : un précieux fonds d'archives concernant les Dauphins. Il défaillit et faillit toucher le fond ! Heureusement, il avait eu vent de l'existence d'un inventaire général, fait par noble F. Marcellier, en suite des ordres du Roy (Louis XIV). L'avocat François Marcellier, aidé de deux commis, avait mis onze ans pour commettre quelques 35 volumes : les recherches à faire dans la volumineuse compilation de la Chambre des Comptes étaient ainsi devenues beaucoup plus faciles !

Au dit registre fol 139 est l'albergement¹ passé par led² conseil delphinal³ et chambre des comptes⁴ le 20^e aout 1404 à antoine Eymar du lieu de Valbonnais du tenement⁵ appelle combe ortolane situé au dessous de la croix de pellet contenant environ trois éminées⁶ avec les arbres y estant et les terres gatées⁷ et blaches⁸ contigue appartenant au dauphin sous le cens⁹ et servis¹⁰ annuel d'une emine de bled¹¹ moitié seigle et moitié avoine payable annuellement et perpetuellement à la toussaint au chatelain delphinal du dit lieu outre dix florins pour introges¹².

1. L'albergement était la concession à long terme d'une propriété rurale (Dauphiné, Savoie) en échange d'une redevance annuelle, avec l'obligation de défricher le sol et de le cultiver.
2. led : ledit
3. Le conseil delphinal assistait le Dauphin dans l'administration du Dauphiné.
4. La chambre des comptes contrôlait les revenus delphinaux et était chargée de la garde des archives du Dauphin.
5. Le tènement ou tenure était une terre concédée à titre précaire par un seigneur.
6. Une éminée était une mesure de surface, subdivision de la sétérée. A Valbonnais et Entraigues, la sétérée valait 900 toises carrées pour le parcellaire, mais seulement 400 pour l'usage ordinaire, les ventes et les baux.
7. Les terres gâtées étaient les terres rendues infertiles par des labours d'été inconsidérés.
8. Les blaches étaient des bois ou taillis de chênes verts.
9. Le cens était une sorte de taxe foncière fixe, perpétuelle, due au seigneur d'un fief.
10. Le servis, au contraire du cens, n'était pas assis sur une possession foncière. C'est une imposition sur un taux unique, qui se payait généralement par « homme qui peut faire journal » ou par foyer. Le taux variait d'un village à l'autre : à Moirans, il était d'un sétier de bled, moitié froment, moitié avoine.
11. Le bled désignait autrefois toute céréale.
12. Les introges étaient les deniers qu'un preneur d'un bail de longue durée donnait au seigneur.

Nous avons respecté, dans la transcription de cet extrait de registre, datant de 1404, l'orthographe des textes transcrits par François Marcellier, au tout début du XVIII^e siècle. Nous l'avons fait aussi pour les précédentes citations.

LE RADIN aux éditions de l'Amandier Danielle HELME

Extrait de son roman : le cimetière

Le cimetière c'est un endroit où il n'allait qu'une fois par an, le jour de la Toussaint. Ce jour-là, il aimait marcher lentement à même l'herbe, sur fond de montagne plongée dans la verdure, un chrysanthème à la main. Il marchait dans les allées familières qui préservent de l'oubli l'histoire des Grant Vallès, gravée pour cinq générations. Il connaissait tous les noms, il reconnaissait les photos et regardait les dates de naissance ou de mort, ils l'ont connu, il les connaissait aussi. Porté par l'esprit des lieux et par le silence, qui a un poids d'inertie, il saluait ses futurs voisins de tombe. Ils éprouvaient eux aussi l'assurance des parentés et l'appartenance au bourg. Aubert se sentait enraciné ici, même lorsqu'il habitait en Côte d'Ivoire.



Danielle Helme est l'auteur de roman, de poésie, de poésie jeunesse.

Si elle vit à Grenoble, ce sont des lieux de notre région qui résonnent dans l'extrait de son roman LE RADIN paru aux éditions de L'Amandier. Là où ses racines sont liées, à ce lieu spécifique du Villard d'Entraigues. Et en particulier dans le cimetière d'Entraigues, parmi ses ancêtres sur plusieurs générations. Elle me dit : « Je montre un moment de connexion avec un lieu, un paysage ».

Le livre

Après avoir été expulsé de Côte D'Ivoire en 2004, Aubert ingénieur vit une réinsertion impossible en France. Il devient subalterne et désigné comme bouc émissaire. A la suite de ces deux coups durs, d'avare vertueux il devient avare obsessionnel. Il érige sa monomanie de ne pas dépenser et son génie de spéculateur comme un art de vivre.

Mais parallèlement sa femme chorégraphe lasse des privations vit un amour insouciant avec un épicurien, des parenthèses hors du temps pleines de sensualité et de joie de vivre. Quand sa fille Anaïs 16 ans met toutes ses forces à sublimer sa solitude dans la lecture et la nature. C'est un monde clos qui implose. Nous sommes bien en plein XXI^e siècle, avec un conseil municipal qui veut faire main basse sur son terrain, de 3 hectares, à 300 € le m².

Chaque personnage a une façon de concevoir l'argent, de le détester, de l'appriivoiser ou de l'adorer. Danielle Helme cerne la vérité des personnages sur des sujets profonds et ressentis.

En savoir plus et vidéo : www.danielle-helme.com
www.langage-tangage.com

Extrait de son roman : Le Tilleul arbre remarquable

« Dans mon roman *Le Radin*, le maire envoie un acte de préemption afin de s'approprier le bois de 3 hectares de mon personnage principal et classe deux arbres remarquables afin d'en faire une réserve. Mais lui Aubert, avare ne se laisse pas faire et va scier ces fameux arbres ».

Je retourne près du tilleul de deux cents ans arraché. Alors là, c'est fantastique tout ce qu'il y a, toutes ces racines en l'air, l'humus, les bactéries qui sont dans les intestins à l'air de l'arbre. Je lève les yeux au ciel, en pressant la tronçonneuse et en haussant les épaules : Comme si c'était un crime de couper un arbre...

C'est la décision la plus difficile que j'aie à prendre... J'ai cinquante cinq ans de souvenirs avec ce tilleul, bon sang...

Quand j'avais dix ans, je grimpais jusqu'à la fourche de l'arbre. J'en connais chaque branche horizontale. Je connais le bruissement des ramures du feuillage.

Et comment ça se propage d'un bout de rameau à l'autre, en souplesse, au moindre souffle, comment ça se transmet simultanément. Et comment, lorsqu'on est en-dessous on bénéficie d'une bouffée d'un air frais renouvelé les soirs de canicule, comme ce soir-là.

Extrait de son roman : le glacier du Taillefer

Ce glacier du Taillefer qui chaque été prenait cette forme d'aigle, lorsque la neige avait fondu... A cependant complètement disparu, depuis près de trente ans... La saga de ce glacier, fabriqué sur des dizaines de millénaires et fondu en quelques années... Pour un degré de température en plus, n'a arraché aucun cri d'étonnement à qui que ce soit. Alors si je coupe un tilleul ? Fut-il tel un phare... Un moyen de repérage dans le quartier... Il se passera du temps avant que le crime ne soit découvert. Couper seulement deux arbres c'est trop doux... Je vais razzier la totalité du bois...

Le clin d'œil du gazetier : il y a des passages qui sont des poèmes en prose, alternés avec des dialogues très affirmés et de... l'humour. Entre Bonne et Marsane, un remarquable tilleul, planté en 1793 et le cimetière de ses ancêtres ont pu inspirer l'auteur du *Radin*.

1^{er} avril 1416

Si le colombier, tour majestueuse et attribut féodal, symbolisait la richesse d'un seigneur, une règle voulait que la quantité de volatiles roucoulant dans ce pigeonnier soit proportionnelle à la surface des terres exploitées. Pour réussir de belles alliances, quelques seigneurs peu scrupuleux n'hésitaient pas à rajouter de faux boullins dans leur pigeonnier afin de passer pour plus fortunés qu'ils ne l'étaient. Le prétendant ou le père de la mariée se faisaient ainsi **pigeonner** !

1^{er} avril 2016

Six siècles plus tard, prenez garde de vous laisser **pigeonner** ! Le colombier sur la motte castrale n'est plus qu'un tas de pierres et le fameux souterrain reliant les trois châteaux valbonnetins, le fruit de l'imagination d'un gazetier sans scrupule !